



Konkurse - Faillites - Fallimenti

FR

1. Débitrice: **MR Solutec Sàrl en liquidation**, Oberdorf 33,
1737 Plasselb
2. Déclaration de faillite: 16.01.2017
3. Suspension de faillite: 07.04.2017
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 22.05.2017
5. Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But: entreprise générale du bâtiment; transformation, rénovation, revêtements de sols, gypserie, peinture, isolation périphérique, sanitaire, gros œuvre et second œuvre; achat et vente de biens immobiliers.
(réf. secteur II)

Office cantonal des faillites, P. Porchet, substitut
1700 Fribourg

03503437

